

les standards internationaux et les recommandations en vigueur (OMS, RSI, One Health, ISO, etc.).

C'est dans cette optique que la Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) lance cette annonce, dans le cadre de la subvention du Fonds mondial Maroc, pour le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer le cadre organisationnel et fonctionnel du Système National des Laboratoires de Santé. Cette mission vise à doter le pays d'un dispositif moderne, intégré, performant et résilient, capable de répondre aux priorités de santé publique et aux engagements internationaux.

II. OBJECTIFS

L'objectif général de la consultation est d'élaborer un cadre organisationnel et fonctionnel du Système National des Laboratoires de Santé, permettant de renforcer l'efficacité, la qualité et la gouvernance du système national de laboratoires.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Évaluer l'état actuel du système de laboratoires et ses capacités.
- Réaliser une analyse coûts/efficacité des infrastructures, ressources et services existants afin d'orienter les choix stratégiques et la mutualisation des moyens.
- Définir une vision stratégique et des principes directeurs partagés.
- Proposer une structure organisationnelle claire et hiérarchisée du réseau, en précisant le rôle et le statut des laboratoires de référence.
- Décrire les fonctions clés et les modalités de fonctionnement.
- Définir les mécanismes de gouvernance, de coordination et de pilotage, intégrant les enseignements de l'analyse coûts/efficacité pour assurer une gestion optimale des ressources.
- Assurer la validation et l'appropriation du cadre par l'ensemble des parties prenantes.

III. TÂCHES À RÉALISER PAR LE CONSULTANT

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage pour mettre en œuvre les activités suivantes :

1. Réaliser un diagnostic initial comprenant :
 - La cartographie des laboratoires (publics et privés) ;
 - L'analyse SWOT ;
 - L'évaluation des capacités techniques, humaines et réglementaires ;
 - L'analyse des normes et procédures existantes ;
 - La réalisation d'une analyse coûts/efficacité des infrastructures, services et ressources existants afin d'identifier les opportunités de mutualisation, d'optimisation des investissements et de hiérarchisation des priorités.

2. Définir une vision stratégique intégrant les principes directeurs du réseau, en cohérence avec l'approche One Health, la qualité, la durabilité et les enseignements issus de l'analyse coûts/efficacité.
3. Élaborer un cadre organisationnel et fonctionnel précisant les missions, rôles, niveaux (central, régional, périphérique), fonctions essentielles, modalités de fonctionnement, mécanismes d'intervention en situation d'urgence et orientation stratégique pour l'optimisation des ressources.
4. Définir les mécanismes de gouvernance et de coordination, incluant l'instance nationale, les structures régionales, les rôles institutionnels, une charte de coordination et des propositions de textes réglementaires.
5. Organiser et animer un atelier de validation multi-acteurs et intégrer les contributions dans le document final.

IV. LIVRABLES

Le consultant devra fournir :

- Un rapport de diagnostic détaillé de l'état actuel du système de laboratoires (publics et privés), intégrant les résultats de l'analyse coûts/efficacité des infrastructures, services et ressources existants.
- Une note de plaidoyer pour la mise en place d'un organe de gouvernance pour les laboratoires.
- Une vision stratégique documentée, incluant ses principes directeurs et les recommandations issues de l'analyse coûts/efficacité pour la priorisation et l'optimisation des ressources.
- Un cadre organisationnel et fonctionnel du réseau, précisant missions, rôles, niveaux (central, régional, périphérique), fonctions essentielles, modalités de fonctionnement et mécanismes d'intervention en situation d'urgence.
- Termes de référence pour les laboratoires de référence, incluant les critères d'identification et la valeur ajoutée pour le système.
- Un dispositif de gouvernance et de coordination, incluant une charte et des propositions de textes réglementaires requis, intégrant les recommandations stratégiques issues de l'analyse coûts/efficacité.
- Un rapport consolidé intégrant les résultats des consultations multi-acteurs.
- Le document final validé du cadre organisationnel et fonctionnel du Réseau National des Laboratoires, intégrant toutes les recommandations opérationnelles et stratégiques.

V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION

Cette consultation est prévue entre **Octobre et Décembre 2025** pour une durée de **40 jours**, répartis à titre indicatif comme suit :

Tâches	Nombre de jours
Rapport de diagnostic détaillant l'état actuel du système intégrant les résultats de l'analyse coûts/efficacité des infrastructures, services et ressources existants.	16
Vision stratégique et principes directeurs	2
Cadre organisationnel et fonctionnel du réseau	5
Termes de référence d'un laboratoire de référence	4
Un dispositif de gouvernance et de coordination, incluant une charte et des propositions de textes réglementaires requis	5
Un rapport consolidé intégrant les résultats des consultations multi-acteurs (2 jours atelier)	5
Le document final validé du cadre organisationnel et fonctionnel du Réseau National des Laboratoires	3
Total	40 jours

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERTISE :

Le consultant devra justifier des qualifications et compétences suivantes :

- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en santé publique, biologie, sciences biomédicales ou disciplines connexes.
- Expérience confirmée dans l'organisation et la gouvernance des réseaux de laboratoires ou de systèmes de santé publique.
- Connaissance approfondie des standards internationaux relatifs aux laboratoires (OMS, RSI, ISO, biosécurité, accréditation).
- Expertise en planification stratégique, analyse institutionnelle et élaboration de cadres organisationnels.
- Expérience en facilitation de processus participatifs et multi-acteurs.
- Excellentes capacités rédactionnelles et de communication.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 26 Septembre 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : f.gomri@programmefondsmondial.ma, cnousp2@sante.gov.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Plaidoyer pour la mise en place d'un organe de tutelle/gouvernance pour les laboratoires et optimisation du réseau des laboratoires pour mutualiser les ressources selon des analyses cout/efficacité.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.